



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet déchetuse Type II débits élevée	
Solicitation No. - N° de l'invitation 08843-160411/A	Date 2016-11-17
Client Reference No. - N° de référence du client 08843-160411	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HN-458-71914	
File No. - N° de dossier hn458.08843-160411	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-12-28	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lee, Carlos	Buyer Id - Id de l'acheteur hn458
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-0336 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 953-4944
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: GLOBAL AFFAIRS CANADA L. PEARSON BLDG BG-131 Receiving 125 SUSSEX DR. OTTAWA Ontario K1A0G2 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7B3, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	déchiqueteuse Type II élévée Doit avoir une huileuse automatique Date de Livraison Offerte: _____	08843	08843	5	Chacun	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HN-12SHRD/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-12SHRD

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn460E60HN-12SHRD

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn460

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Compte rendu
4. Accords commerciaux

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumission
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- 5.1 Attestations exigées avec la soumission
- 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée du contrat
5. Responsables
6. Paiement
7. Instructions relative à la facturation
8. Attestations
9. Lois applicables
10. Ordre de priorité des documents
11. Clause du guide des CCUA (Livraison)

Liste des Annexes:

Annexe A – Exigences et catégories de déchiqueteuse de papier de bureau

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HN-12SHRD/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-12SHRD

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn460E60HN-12SHRD

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn460

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens conformément aux exigences techniques et dans les quantités indiquées ci-incluses.

2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée au plus tard le 15 janvier 2017.

3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

4. Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HN-12SHRD/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-12SHRD

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn460E60HN-12SHRD

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn460

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *[Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat)* (<https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2016-04-04) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours

Insérer : quatre-vingt-dix (90) jours

1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
A9033T	Capacité financière	2012-07-16
B1000T	Condition du matériel	2014-06-26

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HN-12SHRD/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-12SHRD

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn460E60HN-12SHRD

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn460

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en [Ontario](#), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papier)

Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Section III : Attestations (1 copie papier)

Section IV : Informations additionnelles (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques \(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html\)](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HN-12SHRD/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-12SHRD

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn460E60HN-12SHRD

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn460

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

1.1 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit pas offrir d'atténuer les risques liés à la fluctuation du taux de change. Aucune demande d'atténuation des risques liés à la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une telle disposition sera déclarée non recevable.

Section III : Attestations

1.2 Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Section IV : Informations additionnelles

1.3 Informations additionnelles

1.3.1 Livraison offerte

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible est le _____.

1.3.2 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux

Nom :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Suivi de la livraison :

Nom :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Critères d'évaluation

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

Conformité aux exigences techniques (description des articles à l'annexe A ci-incluse);

1.2 Évaluation financière

1.2.1 Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires rendu droits acquittés (destination), les taxes applicables en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicables.

2. Base de la sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable avec le prix unitaire le plus basse.

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HN-12SHRD/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-12SHRD

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn460E60HN-12SHRD

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn460

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le [Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HN-12SHRD/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-12SHRD

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn460E60HN-12SHRD

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn460

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

5.2.2 Attestation des caractéristiques environnementales générales

Par la présentation de sa soumission, le soumissionnaire atteste que les renseignements présentés dans le tableau des caractéristiques environnementales générales du tableau 1 sont exacts et complets.

Par la présentation de sa soumission, le soumissionnaire atteste qu'il répond et continuera de répondre, pendant la durée de tout contrat subséquent, à un minimum de quatre des sept critères déterminés dans le tableau des critères d'environnement généraux présentés dans le tableau 1;

Information additionnelle.

Le soumissionnaire doit remplir le tableau 1 en cochant la case de chaque critère rencontré. Le Canada demande que les soumissionnaires présentent le tableau 1 avec leur soumission. Étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle procédure, le Canada se réserve le droit de demander le tableau 1 après la clôture de la soumission. L'autorité contractante informera les soumissionnaires du délai à l'intérieur duquel le tableau 1 doit être fourni. Le défaut de fournir cette annexe dans les délais prévus aura pour conséquence la non-recevabilité de la soumission.

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HN-12SHRD/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-12SHRD

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn460E60HN-12SHRD

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn460

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

L'entrepreneur doit répondre et continuer de répondre à quatre des sept critères au cours de toute la durée du contrat.

Tableau 1

Pratiques écologiques au sein de l'organisation du fournisseur	Cochez chaque critère respecté
L'organisation fait la promotion d'un environnement sans papier à l'aide de directives, procédures ou programmes.	
Tous les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc dans le cadre des opérations quotidiennes, à moins d'indications contraires par votre client.	
Le papier utilisé pour les activités quotidiennes contient au moins 30 % matières recyclées et détient une certification de la gestion durable des forêts.	
Utilise de l'encre respectueuse de l'environnement et achète des cartouches recyclées ou des cartouches d'encre qui peuvent être retournées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans le cadre des activités quotidiennes.	
Les bacs de recyclage pour le papier, les journaux, les contenants en plastique et en aluminium sont offerts et vidés régulièrement, conformément au programme de recyclage local.	
Un minimum de 50 % de l'équipement du bureau détient une attestation écoénergétique.	
Elle possède une certification ISO 14001 ou a un système de gestion environnementale équivalent en place.	

5.2.3 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](#) »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](#).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](#) » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HN-12SHRD/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-12SHRD

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn460E60HN-12SHRD

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn460

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens qui ont trait aux exigences techniques et dans les quantités ci-incluses.

2.2 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
B1501C	Appareillage électrique	2006-06-16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des *Clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HN-12SHRD/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-12SHRD

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn460E60HN-12SHRD

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn460

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Carlos Lee

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers

Division HN

7B3, Place du Portage, Phase III

11 rue Laurier

Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone : (819) 420-0336

Télécopieur : (819) 953-4944

Courriel : Carlos.lee@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux :

Nom : [compléter à l'adjudication du contrat](#)

Téléphone : [compléter à l'adjudication du contrat](#)

Télécopieur : [compléter à l'adjudication du contrat](#)

Courriel : [compléter à l'adjudication du contrat](#)

Suivi de la livraison :

Nom : [compléter à l'adjudication du contrat](#)

Téléphone : [compléter à l'adjudication du contrat](#)

Télécopieur : [compléter à l'adjudication du contrat](#)

Courriel : [compléter à l'adjudication du contrat](#)

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HN-12SHRD/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-12SHRD

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn460E60HN-12SHRD

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn460

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

6. Paiement

6.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le **prix unitaire ferme** précisé dans **le contrat**. Les droits de douane sont **inclus** et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.2 Limite de prix

Clause du guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

6.3 Paiements multiples

Clause du guide des CCUA H1001C (2008-05-12) Paiements multiples

6.4 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
G1005C	Exigences en matière d'assurance	2016-01-28

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HN-12SHRD/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-12SHRD

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn460E60HN-12SHRD

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn460

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

7. Instructions relatives à la facturation

- a) Un (1) exemplaire doit être envoyé au consignataire.
- b) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement.

Global Affairs Canada
AAC –Management Services Unit
L.B Pearson BLDG, Tower B-Ground
125 Sussex Dr
Ottawa, ON
K1A 0G2
Attention: Anthony Jarvis

- c) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

Travaux publics et services gouvernementaux Canada
Division « HN »
7B3 Place du Portage, Phase III
11 rue Laurier
Gatineau, QC
K1A 0S5
Au soin de : Carlos Lee

8. Attestations

8.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur d'ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HN-12SHRD/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-12SHRD

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn460E60HN-12SHRD

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn460

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) 2010A (2016-04-04) Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- c) Besoin;
- d) Annexe A – Exigences et catégories de déchiqueteuse de papier de bureau
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____

11. Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références de CCUA	Section	Date
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Etiquetage	2007-11-30
D6010C	Palettisation	2007-11-30
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30

11.1 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

rendu droits acquittés (DDP) (Ottawa, ON) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

Annexe A - Exigences et catégories de déchiqueteuse de papier de bureau

1. Introduction

La présente annexe décrit les exigences en matière d'approbation de la norme *d'essai d'équipement de destruction* de la GRC pour les déchiqueteuses utilisées pour la destruction de renseignements protégés et classifiés sur papier.

1.1 Définitions

Déchiqueteuses approuvées : déchiqueteuses de papier utilisées pour détruire des documents en format papier qui ont été testés pour voir si elles répondaient aux exigences spécifiques en matière de rendement et de sécurité, et énumérés dans le guide portant sur l'équipement de sécurité (*Security Equipment Guide*) (SEG). Les listes d'équipement approuvées montrent le niveau de sécurité pour lequel l'équipement a été approuvé. Pour les déchiqueteuses de papier, les niveaux de sécurité sont groupés par type.

Lambeaux (de papier) – les retailles créées par le déchiquetage.

Renseignements classifiés : renseignements liés à l'intérêt national qui pourraient être exemptés ou exclus en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, et dont la violation devrait normalement porter atteinte à l'intérêt national. Il y a trois niveaux de renseignements classifiés: confidentiels, secrets et très secrets.

Équipement commercial sur étagère (COTS) : équipement qui n'a pas été testé par la GRC ou énuméré dans le Guide d'équipement de sécurité (GES).

Capacité de la déchiqueteuse : le nombre maximal (optimal) de pages empilées de papier de 20 lb papier bond qui peut être placé en même temps dans la machine sans causer de blocage ou diminuer de façon importante la vitesse d'alimentation (la capacité de chacune des déchiqueteuses établie par les essais de la GRC est habituellement légèrement inférieure à celle annoncée par le fabricant).

Évaluation des risques et des menaces (ERM) : un processus qui fait partie de la gestion des risques et qui cherche à définir ce qui doit être protégé, à analyser et à évaluer les menaces, à analyser et à évaluer les risques, et à faire des recommandations pour la gestion des risques.

Débit de la déchiqueteuse: le nombre de pages (exprimé en rames) qui peuvent être déchiquetées en une heure lorsque placées dans la déchiqueteuse à la capacité maximale établie.

Déchiquetage en vrac : le terme s'applique aux déchiqueteuses de papier de bureau et désigne la destruction d'une quantité importante (non définie intentionnellement) de matériel en une seule fois dans le cadre d'un programme de destruction et de collecte visant un édifice ou un ministère utilisant l'équipement à une vitesse d'au moins 15 rames à l'heure.

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HN-12SHRD/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-12SHRD

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn460E60HN-12SHRD

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn460

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Renseignements protégés : renseignements d'intérêt non national. Il y a trois niveaux de renseignements protégés : protégé A, protégé B et protégé C. Remarque : la cote « protégé B » correspond grosso modo à l'utilisation faite par le grand public du terme « confidentiel » (le terme « confidentiel » utilisé par le gouvernement du Canada est le niveau le plus bas de trois classifications de sécurité nationale).

Rame : une rame équivaut à 500 feuilles de papier bond de 20lbs, format commercial 8½" x 11½". Terme utilisé pour déterminer la vitesse maximale.

Classement de sécurité : le plus haut niveau de renseignements pour lequel l'équipement est approuvé.

Responsable d'essai : La GRC est le responsable d'essai de l'équipement de destruction de renseignements (déchiqueteuses).

Type : un terme (catégorie) de groupage des applications utilisé pour les déchiqueteuses. Les catégories « type » s'appliquent seulement aux déchiqueteuses et incorporent des niveaux de sécurité prédéfinis pour chaque type.

2. Rendement

2.1 Raison d'être

La norme d'essai d'équipement de destruction de la GRC précise le degré nécessaire de destruction de supports contenant des renseignements de façon à ce que les particules restantes puissent être éliminées en tant que déchets non classifiés. Les normes de sécurité comprennent des critères ayant une influence directe sur le rendement de l'équipement ou des procédures utilisés pour réaliser la destruction.

2.2 Application

Toutes les cotes et exigences sont basées sur une évaluation des dommages potentiels des renseignements classifiés et protégés. Les cotes et exigences tiennent aussi compte de l'adversaire et de ses ressources, capacités et motivations.

Toutes les déchiqueteuses approuvées sont approuvées pour un support et un niveau de sécurité précisés. Les catégories « type » s'appliquent seulement aux déchiqueteuses de papier, et incorporent des niveaux de sécurité prédéfinis pour chaque type.

Tout équipement de destruction approuvé peut être utilisé pour détruire des renseignements à un niveau de classification inférieur, et cette façon de faire est encouragée comme moyen de sauvegarder davantage les renseignements délicats en « diluant » les résidus.

Le responsable d'essai est la GRC. Le responsable d'essai interprète les résultats d'essai et la règle portant sur la conformité de l'équipement avec l'intention et les exigences individuelles de la norme de destruction de la GRC.

2.3 Catégories utilisées pour décrire l'équipement et les processus de destruction

Il existe trois catégories principales servant à décrire l'équipement et le processus de destruction :

Méthode est la catégorie utilisée pour définir le mécanisme de destruction. Déchiquetage : les déchiqueteuses de papier sont classées par la taille des particules (morceaux).

Supports constituent la catégorie utilisée pour définir le matériau en train d'être détruit (p. ex. le papier). Les méthodes approuvées pour un support ne sont pas nécessairement approuvées pour un autre. Les méthodes approuvées pour plus d'un support ne sont pas nécessairement approuvées à la même classification de sécurité pour chaque support à cause de différences technologiques qui ont une incidence sur la menace.

Les exigences s'appliquant aux déchiqueteuses de papier de bureau sont fonction des renseignements textuels sur du papier bond format commercial 8½" X 11½" de 20 lb (75 kg/m²) de poids standard.

La classification de sécurité est le niveau approuvé pour lequel l'équipement est approuvé pour détruire les supports spécifiés. Dans le cas du papier, la classification de sécurité est indiquée par le type de déchiqueteuse :

a) Type II

Déchiqueteuses de papier qui sont approuvées pour la destruction de renseignements sur du papier qui sont classifiés très secrets, secrets ou protégés C dans des conditions de risque et de menace normales au Canada. Les déchiqueteuses de type II sont approuvées pour les renseignements dont la police de caractères est de 12 points et plus. Les textes dont les caractères sont plus petits doivent être détruits à l'aide de déchiqueteuses de type II (niveau 6).

2.4 Exigences en matière de taille de particules (morceaux) produites par les déchiqueteuses de papier

TYPE DE DÉCHIQUETEUSE	TAILLE DES MORCEAUX
Type II	1 mm x14,3 mm

2.5 Débit maximal de chacune des déchiqueteuses de bureau

Les déchiqueteuses de papier sont classées par type et par débit maximal comme suit:

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HN-12SHRD/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn460E60HN-12SHRD

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn460

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-12SHRD

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2.5.1 Type II- Débits élevés

Débits élevés: d'au moins **13 rames à l'heure** de papier bond de 20 lb de taille lettre standard lorsque traité au nombre de feuilles maximal établi par l'essai de la GRC.

2.6 Accessoires Supplémentaires

Doit avoir une huileuse automatique

